

Les Ailes de Taillard : Quand le vent de la tempête devient de l'éolien citoyen

L'histoire commence à Noël 1999. La tempête frappe le massif du Pilat, entre Loire et Ardèche. En quelques heures, la forêt des crêtes est à terre. Des paysages entiers sont couchés. Des routes sont coupées. Les lignes électriques aussi. Territoire de caractère, le Pilat a toujours su vivre avec ses ressources : le bois, la pierre, l'eau, la terre. Pourtant, dans les jours qui suivent la tempête, plus d'électricité. Un choc. Une prise de conscience : notre autonomie énergétique ne tient qu'à un fil.

Quelques années plus tard, en 2004, nous, habitants nous posons une question simple : Comment mobiliser nos ressources locales pour gagner en autonomie énergétique ?

Et cela tombe bien, des élus – dont le président de la communauté de commune, se posent cette même question. La réponse souffle presque d'elle-même : le vent. Une phrase est lancée : « Nous voulons faire un parc éolien. »

Ainsi commence une aventure collective, bien plus longue et plus exigeante que personne ne l'imaginait.

Dix zones sont étudiées. En 2008, le choix est fait. Le site retenu ? Celui-là même que la tempête de 1999 avait ravagé. Un symbole. Transformer la destruction en production d'énergie. Mais une condition est posée, claire, non négociable : « Le projet éolien se fera au profit du territoire... ou ne se fera pas. »

Élus et citoyens réunis, nous partons alors à la recherche d'un partenaire industriel avec qui jouer à égalité pour un « mariage à trois » audacieux. Nous trouvons Aérowatt ! Ce "mariage à trois", qui a donné la société "Ailes de Taillard" permet une gouvernance harmonieuse où toutes les voix se font entendre et chacun amène ses compétences.

Mais les vents contraires se font vite sentir. 3 associations d'opposants se mobilisent. Malgré des rencontres avec eux, nous ne parvenons pas à nous mettre d'accord. Pétitions. Recours. X longues années de procédures. Plusieurs tribunaux différents.

Il y a aussi les secteurs d'entraînement très basse altitude de l'armée qui occupent le ciel du Pilat, ce qui empêche administrativement le projet.

Puis le vent tourne chez les partenaires industriels : L'opérateur historique Aérowatt est successivement racheté par Quadran, puis Direct Énergie, puis TotalEnergies Renouvelables France. Le partenaire change, mais le projet reste et nos conditions de partage de pouvoir sont respectées.

Il y a du sabotage : Les mâts de mesure sont dégradés. Enfin, à force de procédures rallongeant la conception du projet, les machines prévues initialement ne sont plus fabriquées. Les éoliennes actuelles étant plus puissantes, de nouvelles demandes d'autorisation doivent être sollicitées.

Face à tous ces vents, nous aurions pu renoncer 1000 fois. Mais nous avons tenu et nous sommes restés soudés. Pas de divorce entre élus et citoyens.

Après des années de sueur, les verrous sautent les uns après les autres. Grâce à une médiation au plus haut sommet de l'État (le président !), l'armée accepte de décaler ses corridors. En 2018, toutes les autorisations réglementaires sont obtenues.

Afin de faciliter les procédures, mais sans perdre en voix dans le projet nous créons notre propre structure, **Energies Citoyennes du Pilat** qui représente les citoyens dans la **société des Ailes de Taillard**.

Et enfin, le verdict ultime à Noël 2025. Comme un clin d'œil à l'histoire. le Conseil d'État déboute définitivement les derniers recours des opposants. La victoire est totale. **Notre parc de 10 éoliennes va enfin voir le jour ! Et vous pouvez y contribuer !**

L'investissement est ouvert à toutes et tous ! Il y a vingt-cinq ans, une tempête couchait la forêt. Demain, le vent rapportera ! Embarquez avec nous ! L'histoire dit que les actionnaires vécurent heureux, percurent des dividendes, et de nombreuses autres retombées économiques pour le territoire à Energie Positive. Et virent naître de nombreux autres projets citoyens. **Rejoignez nous !**

Ce projet, il est suPPPPPer avec 5 P (et nous pourrions rajouter Pépettes et Pilat!)

- ◉ **§ Profitable** : Une transition énergétique qui profite à votre portefeuille autant qu'à la planète.
- ◉ **🌿 Propre** : une production d'énergie renouvelable, respectueuse de l'environnement avec un suivi de la biodiversité attentif tout au long du projet.
- ◉ **📅 Proche dans le temps** : les autorisations sont obtenues. Le chantier commence cette année 2026.
- ◉ **🏠 Près de chez vous** : un projet qui bénéficie à vos voisins et vos communes plutôt que de le laisser à des investisseurs lointains. *Plus nous sommes nombreux et nombreuses à investir, plus la richesse produite par les éoliennes de Taillard restera dans le Pilat.*
- ◉ **👤 Participatif** : Pensé par et pour nous les habitants, en prenant des parts, vous prendrez part aux décisions avec 1 personne = 1 voix.

Au final, être fier de pouvoir affirmer : « il y a un petit bout de ces éoliennes qui est à moi et je participe à la transition énergétique de mon territoire. »